COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

T-ES(2026)17_fr

19 novembre 2026

COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

Liste des décisions

49e réunion

Ouverture de la réunion : mardi 17 novembre 2026, 9h30
Clôture de la réunion : jeudi 19 novembre 2026, 16h00

Le Comité des Parties (ci-après dénommé « le Comité de Lanzarote » ou « le Comité ») à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (ci-après dénommée « la Convention de Lanzarote » ou « la Convention ») a tenu sa 49e réunion du 17 au 19 novembre 2026 à Strasbourg (France).

Au cours de cette réunion, le Comité de Lanzarote :

1. A adopté son ordre du jour.

   En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote

2. A examiné un projet de rapport de mise en œuvre sur le thème « Contrôle des antécédents des professionnel·les, des bénévoles et des autres personnes au contact des enfants » (document de travail T-ES(2026)16_fr), a convenu de transmettre toute information ou observation complémentaire au Secrétariat avant le 11 décembre 2026, et a chargé le groupe de travail, en collaboration avec le Bureau et le Secrétariat, de préparer un projet révisé du rapport avant la 50e réunion plénière (16-18 mars 2027) pour une deuxième lecture en vue de son adoption.

3. Dans le prolongement de son échange thématique sur l'exploitation sexuelle des enfants, a convenu de consacrer le prochain cycle de suivi à l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre de la prostitution et à des fins de prostitution, et a décidé de constituer un groupe de travail chargé d'élaborer un projet de questionnaire de suivi qui sera examiné lors de la 50e réunion plénière, en vue de lancer un nouveau cycle de suivi lors de sa 51e réunion plénière (3-4 juin 2027).

   En ce qui concerne le renforcement des capacités, l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques

4. En ce qui concerne le suivi de la Déclaration finale de la conférence informelle des ministres (1er juillet 2025, Malte), a convenu de transmettre, avant le 4 décembre 2026, toute observation écrite sur le projet d'étude de faisabilité relative à un éventuel protocole à la Convention de Lanzarote (T-ES-WG(2026)02_fr) et a chargé le groupe de travail de réviser cette étude en vue de la soumettre au Comité pour adoption éventuelle lors de sa 50e réunion plénière.

5. A approuvé les priorités thématiques identifiées pour la conférence conjointe qui sera organisée sous la présidence du Royaume des Pays- Bas du Comité des Ministres, par le Conseil de l'Europe et WeProtect Global Alliance, les 1er et 2 juin 2027, à Strasbourg.

6. S'est félicité du lancement du manuel à l'usage des journalistes sur une couverture médiatique éthique de la violence sexuelle à l'encontre des enfants et a convenu de poursuivre sa traduction et sa diffusion.

En ce qui concerne l'élection de son Bureau

7. A élu par acclamation :

   - Páll MAGNÚSSON (Islande) pour un premier mandat en tant que président ;
   - Kristina STEPANOVA (Lituanie) pour un premier mandat en tant que vice-présidente ;
   - Jeyran RAHMATULLAYEVA (Azerbaïdjan) pour un premier mandat en tant que membre du Bureau ;
   - Satu SISTONEN (Finlande) pour un premier mandat en tant que membre du Bureau ;
   - Alexia DE ROCQUIGNY (France) pour un deuxième mandat en tant que membre du Bureau ;
   - Tatiana URSU (République de Moldova) pour un premier mandat en tant que membre du Bureau ;
   - Moez MAHMOUDI (Tunisie) pour un premier mandat en tant que membre du Bureau.

Questions procédurales

8. A adopté la présente liste des décisions.

Questions diverses

9. A accepté d'admettre un représentant du Chili et la rapporteuse nationale sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants de Curaçao en tant qu'observateurs *ad hoc* à la réunion.

10. A rendu hommage et remercié la professeure Caroline Taylor, cofondatrice du Brave Movement, pour ses contributions aux travaux du Comité de Lanzarote au fil des ans.

11. Dans le prolongement de la participation du Comité de Lanzarote et de l'événement parallèle organisé lors de la réunion du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEDBE / ACERWC) en octobre 2026, a convenu d'inviter Sabrina Gahar, présidente du CAEDBE, à participer à la 51e réunion plénière du Comité de Lanzarote (3-4 juin 2027).

Dates des prochaines réunions plénières

- 50e réunion plénière : 16-18 mars 2027, Strasbourg, France
- 51e réunion plénière : 3-4 juin 2027, Strasbourg, France (précédée de la conférence conjointe COE/WPGA les 1er et 2 juin 2027)
- 52e réunion plénière : 22-24 novembre 2027, Strasbourg, France